

## Registre des délibérations - Délibération n° 28: 10/05/2017

### MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
- **Représentants des Communes :**
  - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
  - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
  - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
  - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
  - Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
  - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
  - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
  - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

► **Avalent donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere  
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaud  
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi  
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

► **Étaient absents-excuses :**

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia  
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard  
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac  
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb  
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

► **Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence  
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône  
 Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône  
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue  
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »  
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre de voix	
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC - 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE  
 le 23/05/2017

Application agréée E-Infolite.com

Délibération n°28 : 10/05/2017

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissements publics sont créés par l'organe délibérant.

Ainsi, par délibération du 10 juin 2014, il a été créé un emploi correspondant au grade des ingénieurs pour assurer la mission de conseil architectural, urbanisme et paysage.

Suite au départ de Mme Lucille Linard, agent contractuel, la procédure de recrutement d'un chargé de mission architecture, urbanisme et paysage a été lancée. Cinq candidats ont été sélectionnés et auditionnés par les membres de la Commission Ressources Humaines, réunis le 16 mars dernier. Ils ont retenu la candidature d'un agent, titulaire de la Fonction Publique Territoriale sur un grade d'Attaché Territorial.

Compte tenu du grade de la personne retenue pour l'emploi, il convient de supprimer et de créer l'emploi correspondant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte:

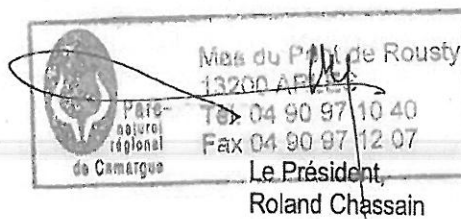
- La suppression de l'emploi à temps complet dans le grade des ingénieurs territoriaux
- La création d'un emploi d'attaché territorial à temps complet relevant du grade des attachés territoriaux
- De modifier le tableau des emplois comme suit :

### SERVICE PRÉSERVATION DES MILIEUX ET DÉVELOPPEMENT RURAL

EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	TEMPS DE TRAVAIL
Chargé de mission « Architecture, urbanisme et paysage »	Ingénieur	A	1	0	TC
Chargé de mission « Architecture, urbanisme et paysage »	Attaché	A	0	1	TC

- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le Et de l'affichage effectué le

23 MAI 2017

24 MAI 2017

REÇU EN PREFECTURE

le 23/05/2017

Application agréée E-Infolite.com